

LA AZETTE

GUADELOUPEENNE

des Animaux



N°6 TRIMESTRIEL
Février • Mars
Avril 2007
GRATUIT



LIZA

LE JOURNAL D'INFORMATION DE LA **SPAG**
(Société de Protection Animale de la Guadeloupe)

Tél./Fax : 0590 901 230

Site : www.spa-guadeloupe.org / E-mail : contact@spa-guadeloupe.org



SOMMAIRE



- P3** **EDITORIAL**
- P4** **INFO SPAG**
- P8** **REMERCIEMENTS**
- P9** **PHILOSOPHIE**
Pourquoi l'animal n'intéresse-t-il pas le philosophe ?
- P10** **SANTÉ**
Les maladies « vectorielles » de nos compagnons en Guadeloupe
- P11** **COURRIER**
Combat contre les compagnies aérienne
- P12** **Mon MÉTIER : L'Animal !**
Réseau tortues
- P15** **ACTUALITÉS**
Un psy pour chien !
- P16** **ET DU CÔTÉ DE LA LOI**
- P17** **QUELQUES CHIFFRES**
Les euthanasies en Guadeloupe
- P18** **UN PETIT MOMENT DE DÉTENTE**
- P17** **ADHESIONS**



Où nous joindre ?

SPAG

(Société de protection Animale de la Guadeloupe)

Tél./Fax : 0590 901 230

Courrier des lecteurs

B. P 329 97183 ABYMES PRINCIPAL

E-mail

spa.guadeloupe@wanadoo.fr

contact@spa-guadeloupe.org

SITE : www.spa-guadeloupe.org

Edition : SPAG N°6

Imprimeur - Infographie :

mSPC  **0590 25 00 12**
impression

Régie publicitaire :

Interdom communication

Tél. : 05 90 48 28 60

Rédaction : Marie-Aude ABANE



Carte d'identité de la SPAG

Forme juridique : association type loi de 1901 créée en avril 1986 par sa présidente actuelle Marie-Aude ABANE.

Affiliée à la Confédération des S.P.A. de France (CNSPA) depuis sa création.

Numéro de SIREN : 49313134

Déclaration à la sous-préfecture de Pointe-à-Pitre le 10/04/1986. -Date de publication au journal Officiel : 27/04/1986

Numéro de déclaration à la sous-préfecture : 1957

EDITORIAL



C'est la période des loisirs, des vacances, des voyages, et, pour nos petits compagnons quadrupèdes, c'est l'horreur.

La France a le record mondial des abandons: 150 000 par an, la honte! pour le pays des droits de l'homme qui oublie les droits de l'animal.

Les SPA deviennent les décharges où on jette les «encombrants», les «déchets» dont on ne veut plus. Le tout sans aucun respect de la vie, de la relation affective que grands et petits ont noué avec cet animal, sans aucune considération pour cet être doté de sensibilité, de sentiments, et de capacité à la souffrance.

Pensez-y!

Faites tout votre possible autour de vous pour éviter cela; et sachez que l'abandon est, pour la loi, l'équivalent de mauvais traitements et sévices.

Bonnes vacances à tous.

*Par Marie-Aude ABANB
Présidente de la SPA*

NOUVEAU Pedigree® Professional nutrition

LES BIENFAITS DE LA NATURE, AU COEUR DES INGRÉDIENTS.

Pedigree® Professional Nutrition est une nouvelle ligne de croquettes conçues pour répondre aux besoins spécifiques des chiens. 6 menus complets dont les ingrédients actifs puisés dans la nature contribuent à la bonne santé des chiens au cas par cas.

Ainsi la recette Junior Protection privilégie les protéines issues des viandes de poulet pour contribuer à une croissance harmonieuse des chiots, tandis que la vitamine E issue des céréales complètes aide à renforcer leurs défenses naturelles.

En vente exclusivement en magasins spécialisés : animaleries, jardinerie, libres-services agricoles, grandes surfaces de bricolage...



Pedigree®. Une affaire de chiens.

Tout d'abord, toutes mes excuses pour tout ce temps resté sans répondeur (presque un mois). Ce blocage devenait surréaliste, de nombreuses micro coupures ayant endommagé notre téléphone/fax quasi neuf (nous l'hospitalisons). Un généreux bénévole nous prête son appareil dont le répondeur se bloque de la même façon. Ne baissant pas les bras, nous achetons en promotion un téléphone qui fait aussi répondeur (une espèce en voie de disparition!). Cette bête ne fonctionnant pas, nous l'échangeons pour une autre aussi récalcitrante. Là, nous avons attendu le retour de notre petit malade. Celui-ci avait comme prescription de se munir d'un onduleur pour endiguer les micro coupures. Nous avons respecté la prescription médicale. Voilà, vous savez tout de ce long silence.

Vous êtes de plus en plus nombreux à nous signaler des cas de maltraitance, ce dont nous vous remercions.

Mais, nous allons auparavant donner des nouvelles des animaux du cirque. Sachez que l'âne, le dromadaire, et le taureau d'Afrique, sont restés à la Ferme Ti Bou. Nous leur souhaitons une paisible retraite. Les fauves sont repartis après être restés 8 jours sur le port. La fourrière de l'Alliance avait gardé 5 semaines l'âne, le dromadaire, et le taureau d'Afrique. La Direction des Services Vétérinaires a fourni de la nourriture pour le trajet de 10 jours en mer de ces fauves.

Le 17 décembre, on nous signale un petit chien enfermé seul à la Marina; la maîtresse serait partie. C'est la famille du propriétaire qui nous alerte, le chien serait enfermé depuis 12 jours! Le propriétaire en question dit ne pas posséder les clés. En fait, il serait en procès avec la locataire, propriétaire du chien, pour des loyers impayés. Nous déplaçons donc policiers de Gosier, et pompiers. Notre enquêtrice, Virginie, récupère donc un petit chien bien sale, mais pas trop mal en point. Une âme généreuse avait dû le nourrir dans son «bunker»!!! Notre rescapé coule des jours heureux auprès d'une dame âgée invalide qui ne le quitte plus.

Le même jour on nous signale un bouc qui a élu domicile au cadastre de Petit-Bourg, à genoux, déprimé probablement par toutes les taxes et impôts de tout poil qu'il ne pouvait pas payer. Notre bouc dépressif, ne quittant plus les lieux du délit, est devenu sans abri, il logeait dans les escaliers. Le souci qu'il se faisait était tel qu'il perdait tous ses poils. Virginie a tenté à maintes reprises de le récupérer, de nuit ou tôt le matin. Mystère, nous n'avons jamais réussi à mettre la main sur le bouc du cadastre. Nous n'avons cessé de les appeler, ils devaient, quelle que soit l'heure nous signaler sa présence. Bouc disparu, envolé, volatilisé. Des jeunes d'un centre de formation voisin l'auraient chassé à coups de pierres... mystère!

Vieux-Habitants, maintenant: un «habitant», mais «pas vieux», fou de rage: son voisin a des bœufs: «ils cassent ma clôture, viennent manger mon herbe; quand ils ont faim, ils viennent chez moi, ils sont très maigres». Une plainte aurait

été déposée auprès la gendarmerie de Vieux-Habitants. Ce que notre informateur ne nous dit pas, c'est qu'il y aurait eu un arrangement à l'amiable, et qu'un chèque aurait déjà été encaissé.

Notre enquêtrice lui donne rendez-vous, qu'il n'honore pas. Nous en informons la gendarmerie de Vieux-Habitants. Les seules réactions que nous avons récoltées de cet informateur sont des insultes sur notre répondeur, où ce monsieur dit qu'avec tout l'argent que nous touchons du Conseil Régional, nous ne nous déplaçons même pas.

Ô! Magnifique naïveté!

Ô! Belle ignorance!

Nous sommes une équipe de bénévoles et nous mettons tous la main au porte-monnaie pour le téléphone, l'essence, nos enquêteurs prenant sur leur temps de loisirs le temps nécessaire pour assister des animaux en détresse.

Alors, s'il vous plaît, RESPECT.

Les Abymes, le 21 janvier, un «Rasta» nous est signalé comme battant régulièrement son chien à coups de balai et de barre de fer. Notre interlocutrice est en colère; elle a prévenu le commissariat de Pointe-à-Pitre, mais «personne ne fait rien dans ce fichu pays».

Nous envoyons Philippe, notre enquêteur qui nous donne les informations suivantes: il s'agit d'un squatter, et tous les voisins entendent les hurlements de l'animal. Il découvre un chien famélique, effrayé, attaché avec 1 mètre de corde. Nous avons alors procédé à l'enlèvement de ce pauvre souffre douleur, le commissariat de PAP nous ayant posé un lapin!! Le comble pour la SPA.

Il est devenu «Titeuf» avec une copine chien dans une bonne maison, se jetant comme un fou sur la nourriture et effrayé dès qu'une main se lève.

Titeuf n'a pas eu de chance; il n'a eu que 3 mois de vie heureuse avant de se faire écraser par une voiture. Toutes les histoires ne se terminent pas forcément bien...

Le Gosier, le 1er février, un «sauvage» maltraite les chiens depuis plusieurs années; il aurait même coupé d'un coup de sabre la tête d'un berger allemand venu sur son terrain, ce chien appartenant à son voisin.

La personne qui a réalisé le signalement semble en avoir une peur bleue. Le «sauvage» en question aurait même un élevage de pit-bulls.

Notre enquêteur, Philippe, est passé une bonne dizaine de fois à des heures très différentes, mais n'a jamais vu ni constaté quelque chose de suspect.

À Basse-Terre, un homme, un peu alcoolique, bat chiots et chienne avec tout ce qui lui tombe sous la main, chaque fois que son ex femme lui réclame de l'argent. Il se vengeait ainsi sur ses chiens!

Nous l'avons prévenu que nous n'hésiterions pas à intervenir s'il récidivait.

Ce cas là est donc sous surveillance; comme vous le voyez, nos enquêteurs ne chôment pas.

Port-Louis, le 12 février, une dame ne désirant pas rester anonyme (chose rare), nous signale que sa voisine âgée vole tous les chats des voisins et les attache chez elle avec des cordes. Elle lui en aurait déjà volé 3.

Notre enquêteur, Philippe, s'y rend et trouve une vieille dame qui dit qu'elle se tuera si on lui enlève ses chats. Ils sont bien nourris mais sont tous attachés. Il y en a une dizaine; elle tient les cordes dans sa main car elle a peur que les gens ne leur fassent du mal. Elle dit qu'à Port-Louis, les gens mangent les chats.

La SPAG se trouve devant un vrai dilemme! Que faire des chats attachés? C'est l'horreur, mais on ne peut ni ne veut avoir la mort de cette vieille dame sur la conscience, car elle menace de se jeter sous la première voiture qui passe. Toute sa vie ce sont ces chats.

Contact est pris avec la mairie; cette dame devrait se faire

hospitaliser; elle a besoin de soins mais s'y refuse à cause des chats. Nous alertons le médecin traitant, et finalement la nièce. Celle-ci vient régulièrement nettoyer, les chats faisant leurs besoins sur place. Grâce à la diplomatie et à la gentillesse de Philippe, la vieille dame accepte de se faire hospitaliser et que nous nous occupions de ses chats. La nièce en place 6 ou 7. Nous en récupérons 3, des bêtes apeurées qui n'ont plus l'habitude d'être dehors.

La fourrière de l'Alliance n'avait pas encore à ce moment là reçu la structure commandée pour garder des chats. Ces 3 chats sont emmenés chez le vétérinaire qui a l'habitude de les placer. Ceci s'est mal terminé: il a euthanasié les 3 chats sans dire à personne qu'il n'en plaçait plus. Mais étaient-ils plaçables après de telles conditions de détention... La vieille dame n'est pas restée à l'hôpital; on lui a laissé 2 chats pour qu'elle continue d'avoir envie de vivre.

Sainte-Anne, le 13 février, on nous signale un pompier n'habitait là qu'occasionnellement qui laisse mourir des chiens de faim et de soif. Il les laisse attachés, sans soins, et 2 sont déjà morts. Il arrive le matin avec une voiture, la dépose, et repart avec une autre; il posséderait ainsi 3 véhicules avec lesquels il opérerait ce turn-over. Il y a sur le terrain des caprins, une truie, un pit-bull ou croisé attaché devant une baraque en tôle fermée avec un cadenas, un caniche jeune et très maigre, et un colley. Les voisins disent qu'il récupérerait les animaux sur les lieux d'intervention.

Là aussi, ils n'ont ni eau ni nourriture; c'est ce que constate no-

tre enquêteur à chaque passage.

L'homme a dû être prévenu de nos passages, car on a vu apparaître des gros sacs de croquettes. Cette maison est devenue subitement habitée (bien que personne ne sorte à la venue de l'enquêteur).

Le caniche est maintenant détaché et grossit; le pit-bull est attaché au fond pour garder les porcs.

Notre lettre R. A. R. est revenue avec la mention «n'habite pas à l'adresse indiquée». Nous passons donc par son supérieur à la caserne des pompiers où il se trouve. Suite au prochain numéro !

Gosier le 13 avril; suite à 3 appels de Métropole, il y aurait encore 2 chiens attachés. L'un a 50 cm de corde, sans abri pour la pluie ou le soleil. L'autre, une femelle Rott a une corde un peu plus longue. Les 2 animaux vivent dans leurs excréments, sans eau et peu de nourriture. Le petit chien, noir et blanc, a creusé un gros trou dans la terre pour chercher un peu de fraîcheur. Il y a aussi 2 paons dans une cage exiguë, où traînent quelques grains de maïs; apparemment eux ont à manger. Un petit chat roux erre là, une patte cassée pas soignée - il a servi de ballon de foot au propriétaire qui a ainsi réagit au passage de notre enquêteur Philippe. Une piscine d'eau stagnante, dans laquelle viennent se noyer iguanes et crapauds, vient compléter le tableau.

Le propriétaire vient à 23 h pour repartir, paraît-il, vers 4 h du

matin. Il nous accuse d'avoir volé ses 2 chiens qui ont disparu à un jour d'intervalle. Il accuse aussi un dresseur de chiens d'avoir volé ces chiens!

Des animaux d'une telle maigreur, vivant dans leurs excréments, avec des problèmes de peau - qui peut croire cela... Nous informons la Direction des Services Vétérinaires, car il y a un problème sanitaire avec l'eau croupissante de la piscine. Notre enquêteur a rencontré le propriétaire qui nie tout. «Ses animaux sont nourris et ont un suivi vétérinaire. Nous prenons contact avec le vétérinaire, et attendons de ses nouvelles. Une lettre RAR a été envoyée.

Nous vous tiendrons au courant de la suite de cette enquête.



CORIM

**Lotissement Fleuries
Zac Moudong**

Tél. : 0590 32 23 41 / 0590 32 23 49

Fax : 0590 32 23 90

Nutrition
& health


ROYAL CANIN

EN vente en animalerie, magasin de bricolage et chez les vétérinaires

Des nouvelles de Marie-Galante

SPA de Marie-Galante (0690 62 19 29)

Voici où ils en sont:

32 chiennes de particuliers stérilisées • 8 chiennes de quartier stérilisées et adoptées • 4 chiennes de quartier stérilisées et en cours d'adoption • 2 chiens castrés, dont 1 chien de quartier adopté • 6 chattes de particuliers • 2 chattes errantes stérilisées: 2 adoptées • 2 chiots adoptés envoyés en métropole

Nous nous efforçons aussi de faire un travail éducatif sur le long terme en revalorisant l'image du chien.

Nous avons fait parvenir un projet pédagogique sur le thème du chien au Rectorat qui a été d'accord de retransmettre aux chefs d'établissements scolaires. À suivre.

Nous avons tiré à 3000 exemplaires un dépliant d'informations à distribuer aux propriétaires de chiens contenant des conseils basiques, avec rappel des lois (abandons, mauvais traitements, longueur de chaîne, etc.),

conseils (sanitaires entre autres), présentation de la SPA Marie-Galante, et bien sûr un chapitre sur la reproduction et les aides du plan départemental.

Nous allons, avec l'aide d'un maître chien avec ses chiens, faire des interventions dans les centres aérés pour informer et éduquer les enfants.

Nous avons le projet de créer un genre de club d'«agility dog» pour essayer d'intéresser les jeunes qui ont un chien. Nous prévoyons la présence du maître chien pour les premières séances de façon à bien poser les règles du jeu.

Vous l'aurez compris, ces actions ont pour but de revaloriser l'image du chien, ce qui devrait induire, avec le temps, une conduite responsable des propriétaires de chiens.

Mme Pernin

Pour notre part, la fourrière de l'Alliance nous a réalisé une quarantaine d'adoptions, et nous-mêmes, SPAG, nous en avons réalisé une bonne dizaine (chiens et chats).

En l'absence de refuge, cela relève de l'exploit !

Action Plus, maintenant: nous n'en avons pas fini avec la fourrière de Gourbeyre.

Il paraîtrait qu'ils disent à qui veut les entendre qu'ils réalisent des adoptions avec Béatrice Rochemont. Madame Rochemont, à Gourbeyre, est la fondatrice de la SPA en Guadeloupe. En 1985, j'étais secrétaire générale de son bureau. Notre coopération n'a duré qu'un an; elle ne m'a jamais pardonné de l'avoir quittée.

J'ai créé la S.P.A.G. en avril 1986, et j'en suis la présidente depuis.

On nous a dit qu'Action Plus présente ce bureau de 1985 dans lequel j'étais secrétaire pour justifier que Madame Rochemont a une association. Si tel est le cas, c'est

un vrai gag!

Madame Rochemont n'a jamais plus eu de bureau, ni d'association depuis 1985. Elle-même et son mari disent n'être que des particuliers. Action Plus aurait conseillé à nos sympathisants d'ouvrir le portail de Madame Rochemont à Gourbeyre, de lâcher le chien qui les gênait, et qu'ils se débrouillent avec ça!

Si tel est le cas, c'est écoeurant, ce couple ayant 80 ans passés!

Mieux encore: ils diraient qu'il n'y a pas d'autre SPA à part Madame Rochemont.

Quand l'Administration mettra-t-elle fin à cette gabegie ? Un peu d'ordre dans tout cela serait le bienvenu.

Mes animaux, dans ma résidence, sont toujours menacés depuis 1994. On m'en a tué 70 (chiens et chats).

Qui a dit que je dérangeais?

Mon terrain et ma maison se situeraient sur un lieu de projet où l'on remplacerait la forêt domaniale par des appartements grand luxe, pieds dans l'eau. La première tranche serait «les 2 Oursins»; quant aux tranches 2 & 3 !!

Voilà qu'en plus de déranger par mon militantisme, je gêne géographiquement. Messieurs et dames «écologues» de Guadeloupe, à vos plumes, car moi, j'ai alerté, écrit, dénoncé... Pour toute réponse, je n'ai eu qu'une immense tentative de muselage, et des animaux toujours en danger. Les derniers exemples:

Une pauvre chienne âgée qui était devant mon portail

depuis des années a eu un sabre planté à la pliure entre la cuisse et le ventre: un jeune sur une vespa, et oui! À l'Anse Patate, des vespas déboulent jusqu'à la plage quelle que soit l'heure du jour ou de la nuit. Un chat «Mohand» a été écrasé il y a une dizaine de jours, qui plus est, dans une impasse bordée par 30 maisons. Il faut le faire!

La vieille chienne qui n'avait pas de nom, et que j'ai depuis appelé «poupée», a enfin été acceptée par les miens; j'ai pu la faire rentrer - elle préfère le canapé au béton et adore regarder la télé avec moi. Sa place n'a pas été vacante longtemps. Un petit mâle à poils longs l'a remplacée; on lui avait coupé les doigts d'une patte arrière au sabre. Tout ce petit monde boîte encore mais est bien vivant.

Filière d'adoption

Nous avons mis au point une filière d'adoption avec Saint-Barthélemy. Notre premier petit corniaud a pris l'avion depuis Baillif, attendu avec impatience par une jeune

fillette qui venait de perdre son chien. Merci aux pilotes et accompagnateurs bénévoles, ainsi qu'à nos enquêteurs qui servent d'hôtel restaurant et de taxi en attendant le grand voyage!

Si vous avez des chiots croisés teckel, caniche, griffons, etc., de petite taille (moins de 10 kg adulte), sachez que nous avons des adoptants potentiels à Saint-Barthélemy. Appelez-nous, envoyez-nous des photos. Nous pouvons vous les placer.

La SPAG réitère l'appel au peuple:

Nous cherchons un terrain pour y implanter un refuge.

Nous avons besoin d'un bénévole pouvant traduire des mails et des revues en anglais.

Si vous souhaitez rejoindre notre équipe d'enquêteurs bénévoles, vous serez les bienvenus. Il y a des cas de maltraitance à surveiller; à suivre également, les animaux qui ont été adoptés à la SPAG.

Nous cherchons également un architecte bénévole pouvant réaliser les plans de notre refuge.

La SPAG recherche également un généreux donateur pour l'obtention d'un ordinateur, et d'une imprimante.

Nous n'allons plus confier la distribution de la gazette à la Société CHAYE.

Nous n'osons pas appeler «sabotage organisé» ce qui s'est passé avec le n° 5 de la gazette.

Nous avons retravaillé les 150 points pro où notre trimestriel devait être distribué, avec des consignes simples: étaient concernés tous les vétérinaires, la DSV de Basse-Terre et de PAP, les mairies, commissariats, gendarmeries, TGI, Conseils Régional et Général, ONF, DIREN, professionnels tels animaleries, etc.

Voici avec quoi nous nous sommes retrouvés: 200 exemplaires qui ont été balancés tels-quels à la Cour d'Appel de Basse-Terre, avec les ficelles d'emballage, sans un mot de présentation ni rien. Sur les presque 700 € perçus par cette société, nous devons avoir en retour tampon, cachet... Jamais je n'ai indiqué la Cour d'Appel comme lieu de distribution. Nous avons inclus les Tribunaux de Grande Instance, oui, car il est essentiel pour nous de sensibiliser les magistrats à notre lutte contre la maltraitance animale. Le plus petit cabinet vétérinaire de la Guadeloupe a reçu 5 paquets de 50 exemplaires et une

grosse clinique des Abymes la moitié d'un paquet de 50; allez comprendre...

Adieu DSV, DIREN, ONF; mais l'ANPE, la Sécurité Sociale, et la Poste de Bouillante en ont eu un lot. Intéressant, non ?

Notre lettre RAR est restée sans réponse; vous pensez bien, on ne peut que mépriser une petite association de bénévoles comme la nôtre. On avait ravi entre-temps beaucoup de marchés, ce qui m'a fait dédier ce proverbe kabyle au gérant de «CHAYE»: «Il n'a suffit qu'une seule fois à la poule de grimper sur un perchoir pour qu'elle se prenne pour un vautour». Et se munir d'un disque kabyle pour m'endormir pendant que j'étais sensée vérifier ce travail saboté, c'était d'une perversité sans nom.

Mais, allez! Étant d'une verve généreuse aujourd'hui, je finirai donc ce chapitre par un autre proverbe: «Bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée».

Marie-Aude ABANE

Remerciements...

→ Merci à Esthetichien qui nous propose de toiletter gratuitement les chiens prêts à être adoptés.

→ Merci à ANTILLE FRAIS.

→ Un grand merci à notre imprimeur MSPC qui, pour la SPAG, réalise maquette et impression de cette gazette à moitié prix de certains de ses concurrents. Chapeau bas à toute l'équipe.

→ Les magasins CARREFOUR MILENIS qui depuis leur création nous aident à nourrir nos petits protégés.

→ Mme URI des établissements NESTLÉ.

→ Mme RAGHOUBER de LA MAISON DE L'ÉLEVEUR.

→ Mme NICOLAS et Mme STRZEL de LOGIGUA.

→ Tous les annonceurs de la gazette sans lesquels ce petit journal ne pourrait exister !!!

→ Merci à nos généreux donateurs: M. FOUGÈRE du Moule, Mme FANTON de Saint-François, Mme BRISWALTER de Francheville.

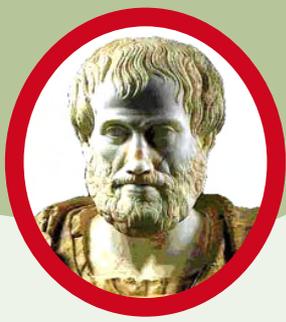
→ Merci à SALAM, notre webmaster qui nous a bénévolement créé notre site internet.

→ Merci à Gilles de CARIBBEAN CONSULT qui héberge gratuitement notre site.

→ Merci à Liza pour son joli dessin qu'elle nous a réalisé en 1ère page de couverture.

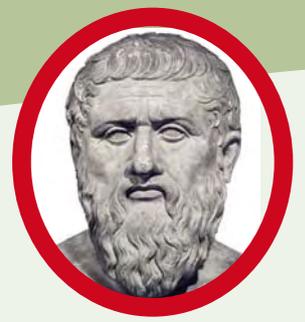
Merci à tous et bonne continuation





philosophie

PHILOSOPHIE



Pourquoi l'animal n'intéresse t-il pas le philosophe

Un commandement qui résiste à la déchristianisation des valeurs occidentales est qu'on doit aimer son prochain comme soi-même. Et le cercle vertueux de notre humanisme est refermé sur un intérêt bien compris quand on sait, corrélativement, qu'il ne faut pas faire à autrui ce qu'on n'aimerait pas qu'autrui nous fasse. Un enjeu moral, à l'arrivée comme au départ, est donc, avec ou sans Dieu, l'homme ; et lui seul. Il n'est rien dit de l'animal ; ou, s'il en est parlé, c'est dans un scénario qui fait ramper le serpent, la tête écrasée sous le talon de son seigneur et maître ; comme si la Création consistait à mettre une relation de ressemblance entre la créature humaine et son Créateur, avec un rapport de dépendance entre la personne humaine elle-même et la sous-créature animale. Ainsi Dieu dit : « Faisons l'homme à notre image, et qu'il domine sur les poissons de la mer, les oiseaux du ciel, les bestiaux, toutes les bêtes sauvages et toutes les bestioles qui rampent sur la terre. » La dépendance, au sein d'un même espace, avait ceci de bon qu'elle entretenait tout de même un lien de familiarité dans la domination. Saint François, qu'on représente entouré d'animaux, fait songer qu'on peut aimer Dieu non seulement dans ce qu'il est mais aussi dans ce qu'il n'est pas : l'eau, le soleil, ou la mort elle-même, et donc, aussi bien, les animaux. Dans ce qu'il n'est pas, mais dans ce qui Le manifeste en présence. Il est sorti de la ressemblance humaine à Dieu des formes étrangères et cependant familières. Est-ce un gage qu'on peut aimer son prochain sans nécessairement faire cas de soi-même, et les animaux sans référence unique à Dieu ? Qu'en pensent les philosophes ?

Hélas les animaux ne sont pas bien traités par les philosophes. Et pour cause : un animal est réputé sans jugement, parce que muet. La bête est ce qui ne se prononce pas. Première en Création, dernière en Évolution. Sans pensée, par conséquent n'intéressant pas ceux qui font profession de penser, sauf pour permettre à ceux-ci de caractériser le propre de l'homme : une langue, une conscience, un peu de rire et des larmes. Or si l'animal est tout au plus un « meilleur ami » de

l'homme, et non pas un prochain, la chance est peut-être avec lui de retourner les choses. Il y aurait des causes (et pourquoi pas la cause animale entre autres choses) où l'animalité donnerait à l'âme un supplément de sensible en nous évitant la facilité des droits (de l'homme et pourquoi pas bientôt de l'animal). En effet, si l'animal est physiquement si vulnérable, et donc a besoin d'une « protection », ce n'est pas dans le sens écologique environnementalement biodiversifié, mais plutôt parce que son âme est hors d'atteinte humaine, au-delà de ce qu'on peut faire à des corps en laboratoire. Il faut sortir d'une logique où protéger la nature et la vie revient dans les discours à garantir encore une fois l'homme et nous ne savons quel avenir à l'exclusion du « reste » (à moins de transformer nos causes en cautions). Il faut venir à ce que serait une morale au-delà des valeurs, tant celles-ci finissent en niveaux d'importance et de priorité, l'animal au bout de la chaîne, même s'il est douteux que tout ne s'équivalen en définitive. Un monde où les animaux de batterie ne sont en vie que pour produire en masse et qu'on supprime à millions dès qu'un virus est menaçant pour la santé des consommateurs est un monde où l'homme est lui-même en danger d'extinction. Nous pouvons aimer les animaux pour leur poids de réalité vibrante (une réalité que nous n'avons pas d'abord à penser), mais nous devons saluer, bien mieux que leurs « différences », une distance infranchissable à jamais (la distance même de la réalité), dans la fervente abstraction d'un lointain dont le détachement finalement nous concerne.

Éric FOUGÈRE



les maladies « vectorielles » de nos compagnons en Guadeloupe

Qu'est ce qu'une « maladie vectorielle » ? Il s'agit d'une maladie infectieuse ou parasitaire transmise à votre chien ou votre chat par la piqûre ou la morsure d'une espèce vectrice (tiques, moustique, puce,...).

Ces maladies ont ainsi la particularité de ne pas nécessiter de contact entre un individu malade et l'individu sain qui va être infecté, puisque c'est un arthropode qui va transporter le microbe puis le réinjecter à celui-ci.

Votre chien ou votre chat n'est donc pas à l'abri de ces infections du simple fait qu'il ne sort pas de son jardin : les vecteurs sont susceptible de lui « livrer » l'infection « à domicile » !!!

Quelles sont ces maladies vectorielles en Guadeloupe ?

→ L'Ehrlichiose, transmise par les Tiques

Il s'agit d'une bactérie qui, une fois inoculée par la piqûre d'une tique porteuse, va se développer à l'intérieur de certaines cellules sanguines et les détruire.

Le chien atteint développe des micro-hémorragies qui peuvent se manifester par une forte fatigue, une baisse d'appétit, parfois des saignements localisés (nasal, oculaire, urinaire, digestif,...) ou encore une difficulté à la cicatrisation des plaies cutanées. La palette des symptômes possibles est large, il faut un regard d'expert et bien souvent une analyse sanguine pour pouvoir en interpréter les signes évocateurs.

Un traitement existe, mais il doit être mis en place précocement et suivi avec assiduité durant plusieurs semaines. En l'absence de traitement l'évolution est généralement mortelle.

Cette infection ne concerne que les Chiens. Il existe un équivalent chez le Chat, nommée Hémobartonellose, plus rare en Guadeloupe.

→ La Dirofilariose, transmise par les Moustiques

Ce ver, de la même famille que les ascaris, est transmis à votre chien (plus rarement au chat) à l'état de larve microscopique par un moustique. Il migre dans le sang jusqu'au cœur où il se fixe et grandit pour devenir un filaire adulte de plusieurs centimètres de long ! La présence d'un ou deux filaires cardiaques est peu invalidante pour l'animal,

mais l'accumulation de ces parasites génère des perturbations graves du flux sanguin, puis une insuffisance cardiaque et pulmonaire mortelle.

Vous ne constaterez souvent qu'une fatigue progressive chez votre compagnon, parfois associée à de l'essoufflement et un ballonnement abdominal. L'évolution lente des symptômes fait que, souvent, l'animal est présenté en consultation en stade final de la maladie. Cependant, des signes avant-coureurs subtils peuvent inciter votre vétérinaire à suspecter un début d'infestation avant d'en arriver là, il vous recommandera alors certainement une analyse sanguine pour s'en assurer.

Un traitement existe, mais il est lourd et coûteux et n'est pas dénué de risques pour le malade ; son efficacité dépend grandement de sa précocité de mise en place (donc d'un dépistage rapide).

→ Le Taeniasis, transmis par les Pucés

Ce ver, de la même famille que le ténia de l'homme, n'est pas un parasite vectoriel au sens strict, puisqu'il est transmis passivement aux chiens et aux chats par les larves de pucés, lors d'ingestion par léchage du pelage.

Le Taeniasis de nos compagnons peut passer inaperçu tant que l'infestation n'est pas massive. Mais ne les laissez pas se multiplier ces importuns : un traitement vermifuge ciblé pourra les éliminer ou éviter leur arrivée.



Comment lutter contre ces maladies ?

La prévention est essentielle : il faut empêcher les vecteurs d'approcher nos compagnons ou, du moins, réduire au maximum leur présence.

→ Les antiparasitaires externes doivent être appliqués régulièrement et systématiquement

Aux chiens mais aussi aux chats, sans attendre l'infestation pour traiter car le mal peut être déjà fait ! Tiques, puces et même moustiques peuvent ainsi être éliminés.

Mais attention, tous ne se valent pas : certains sont déconseillés chez les jeunes, pourtant sensibles à ces maladies, d'autres sont dangereux pour les chats, d'autres encore sont si anciens que les vecteurs n'y sont plus sensibles, d'autres enfin sont d'un usage tellement mal aisé et fréquent que vous vous lasserez bien vite et les vecteurs, en embuscade, reviendront de plus belle à la charge.

Demandez conseil à votre vétérinaire qui saura vous indiquer les produits les plus récents, adaptés à votre situation et à votre compagnon. Un choix raisonné de l'antiparasitaire est important.



les maladies « vectorielles » de nos compagnons en Guadeloupe (suite)



- Un traitement préventif de la dirofilariose existe :

la forme la plus classique réside en l'administration mensuelle d'un comprimé, mais certains vétérinaires utilisent des formes liquides buvables voire injectables.

- En cas de modification de l'état général de votre compagnon

(baisse de forme, d'appétit) ou de la survenue de signes parfois mineurs (toux, saignement nasal, plaie qui ne

cicatrise pas,...) n'hésitez pas à en parler à votre vétérinaire qui pourra vous conseiller une analyse ciblée si ces symptômes lui semblent évocateurs d'une maladie vectorielle. Ces maladies se soignent d'autant mieux qu'elles sont prises précocement, ne l'oubliez pas.

Dr Jolt EVVA, Vétérinaire.

COURRIER

Voici ce que nous écrit une fidèle sympathisante concernant notre combat contre les compagnies aériennes:

Lettre du 20 mars 2007.

Objet: problème sanitaire à propos de l'entrée d'un chat en Guadeloupe

Après lecture de votre article «actualité en page 15» de votre dernière parution, j'ai eu envie de vous écrire pour vous raconter un peu la même histoire qui est arrivée à notre chat la semaine de notre arrivée en Guadeloupe (mercredi 7 mars 2007 à 14 h).

Anciens résidents en Guadeloupe, et en vacances, nous sommes partis, mon compagnon et moi, avec notre chienne et notre chat de Paris Orly. Mais, lors de notre arrivée à Pointe-à-Pitre, la douane a refusé l'entrée du chat sur le territoire au motif que l'incubation du vaccin antirabique n'était pas achevée (moins d'un mois). Tandis qu'à Orly, les papiers du chat avaient été contrôlés, et qu'aucune anomalie n'avait été détectée.



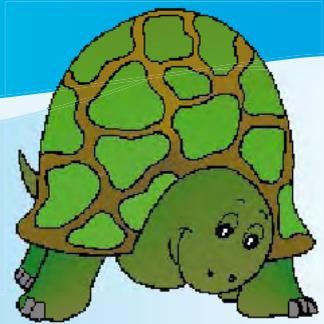
Du coup, le chat est reparti par le vol suivant (vers 17 h) vers Paris Orly, car il n'y avait pas de fourrière en Guadeloupe. La compagnie nous avait dit qu'à Orly, il y en aurait une où le chat serait placé en attendant que quelqu'un de notre entourage vienne le récupérer. Mais, là encore, nouvelle erreur: à Orly, il n'y en a pas non plus. Du coup notre chat est placé dans le bureau «litiges bagages» au bon vouloir des gens de ce service.

En résumé, pour le chat: il est resté enfermé environ 32 heures dans sa cage avec un aller-retour en avion, sans eau ni nourriture, et sans pouvoir faire ses besoins; puis il est resté enfermé dans un bureau avec uniquement de l'eau, en attendant qu'un ami vienne le récupérer.

Nous avons donc fait un courrier à la compagnie aérienne, leur dénonçant leur erreur à Orly, les complications engendrées par cette situation, ainsi que manque total de soins envers notre chat.

Là encore, les vols «internationaux» entre la France métropolitaine et les Antilles françaises posent un véritable problème avec le vaccin antirabique, car il ne s'agit en fait que de vols «nationaux» de France en France, où, ni en France, ni en Guadeloupe, le vaccin contre la rage n'est pas obligatoire, et où la rage n'est d'ailleurs pas déclarée non plus.

Merci de votre lecture



Aujourd'hui nous recevons Éric DELCROIX de Réseau Tortues. Nous avons rencontré M. Delcroix pour la publication d'un article sur les tortues marines dans le n° 1 de La Gazette, où des inexactitudes avaient été relevées. Comme promis par le passé, nous lui donnons maintenant la parole.

SPAG : Comment vous nomme-t-on dans la pratique de votre métier ?

E. D. : Gestionnaire et protecteur de la nature. Oui, c'est cela. Je m'occupe de la protection de la nature.

SPAG : Quelle est votre formation ?

E. D. : Je suis titulaire d'un Brevet de Technicien Supérieur en gestion et protection de la nature, enseignement dispensé par le Ministère de l'Agriculture. Après le bac, on entre au Lycée agricole pour une formation de deux ans. Il est préférable d'avoir un bac technique agricole ou un bac scientifique, mais un bac autre peut aussi convenir.

SPAG : Quels sont les débouchés possibles après ces études ?

E. D. : On touche à ce qui est associatif. Toutes les questions générales de l'environnement : faune, flore, espaces naturels. On peut passer des concours de Techniciens de l'Environnement pour entrer à l'ONCFS, au Parc national, etc.

SPAG : Mais vous, pourquoi vous êtes-vous occupé des tortues marines en particulier ? Quelles étaient vos motivations ?

E. D. : Ça a été l'opportunité d'un stage où je devais travailler sur la faune terrestre. À cette occasion j'ai découvert la Guadeloupe et les tortues marines. Je ne connais-



sais pas ce monde-là. J'ai vraiment accroché. Voilà. Ça dure depuis sept ans. Je souhaite poursuivre afin de boucler un projet sur la pêche et trouver des solutions pour améliorer la sélectivité des engins de pêche. Il faut limiter la mortalité des animaux marins pour cause de pêche. J'ai travaillé pendant trois ans avec les pêcheurs guadeloupéens et martiniquais. Je veux absolument boucler ce projet.

SPAG : Que comptez-vous faire après ?

E. D. : Je veux garder le côté protection de la nature. Et puis ce sera fonction des projets qui me feront aller vers ceci ou cela.

SPAG : Pouvez-vous nous décrire votre travail ? En quoi consiste-t-il exactement ?

E. D. : Je coordonne le programme de protection des tortues marines en Guadeloupe avec différents partenaires regroupés en réseau : associations, Parc national, ONCFS, ONF, Conservatoire du littoral, sans compter les nombreux bénévoles qui nous apportent un soutien suivi. Par exemple, quand il y a un projet d'aménagement sur un site de ponte des tortues marines, mon travail est d'animer. Pendant les périodes de ponte, je passe mon temps sur les plages à baguer, mesurer, chercher, compter les tortues, ce qui m'occupe une bonne partie de l'année d'avril à octobre, avec un gros pic en juillet-août. En parallèle, il y a les échouages. On intervient pour définir les causes de la mortalité. On peut avoir entre quatre et cinq échouages en une seule semaine. Un aspect de communication n'est pas non plus négligeable. On fait des interventions dans les écoles au côté d'associations, des sensibilisations grand public. Au niveau scolaire ce sont des diaporamas, des jeux avec les enfants. Tous les ans sont définis des programmes d'animation.



SPAG : Sur la protection des tortues, comment procédez-vous ?

E. D. : Nous travaillons avec les pêcheurs et les gestionnaires du littoral. C'est tout un travail relationnel pour monter des projets dont la politique est insufflée par le Ministère de l'Environnement. Nous arrivons à protéger les plages et réduire ainsi les captures, en essayant d'atteindre des objectifs fixes.

SPAG : Quel est votre bilan des sept années qui se sont écoulées ?

E. D. : Plutôt positif en ce qui concerne les tortues. C'est encourageant de voir de plus en plus de tortues tout autour de la Guadeloupe. Elles ne sont pas encore sauvées pour autant. Beaucoup reste encore à faire. Ce qui nous fait plaisir est qu'une bonne partie de la population guadeloupéenne est sensible à la politique de protection des tortues marines, et que des dizaines de bénévoles s'investissent pour s'en occuper. Le point le plus négatif est qu'on ne parvient pas encore à bien travailler avec les pêcheurs pour éviter les captures accidentelles. On a trois ans pour y arriver mieux. C'est vrai que très souvent des intérêts s'opposent.

SPAG : Comment intervenez-vous dans les cas de braconnage ?

E. D. : Ces cas sont très difficiles à observer. Souvent ce sont des échos qu'on entend, des traces qu'on voit sur la plage. Il existe à présent une brigade de lutte antibraconnage qui s'est organisée cette année pour intervenir au nom de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS). C'est une brigade qui va travailler de concert avec les gendarmeries, les douanes, les affaires maritimes, en bref avec



Eric DELCROIX en pleine activité avec un groupe d'enfants.

toutes les polices de la mer et de l'environnement. C'est un problème à prendre à bras-le-corps. Le braconnage est en augmentation. Les gens voient revenir de plus en plus de tortues, donc ils ont tendance à ne pas bien comprendre qu'il est interdit de les pêcher. Mais ce qu'ils voient ne sont que des jeunes tortues pas encore en âge de se reproduire. Si on touche aux tortues jeunes, on court à la catastrophe. Il faut vingt-cinq ans pour qu'une tortue se reproduise.

SPAG : Avez-vous l'impression d'avoir attiré des vocations chez les jeunes et que vous avez fait des émules ?

E. D. : Oui, de plus en plus. Ce sont des métiers qui attirent. Il ne faut pas oublier que les trois quarts de notre travail sont du relationnel humain. Je souhaite que tout le monde continue à se mobiliser pour avoir le plaisir d'observer la faune. C'est vrai que les gens qui vont abîmer les plages n'ont pas ce centre d'intérêt.

Commentaire de la SPAG :

Nous partageons totalement votre souhait et votre combat, M. Delcroix. Notre première rencontre n'avait pas été sereine. En ce temps nous étions intervenus à notre façon pour éviter l'aménagement d'une route à Belle Anse de Marie-Galante sur un lieu de ponte des tortues : lettre aux maires, aux présidents du Conseil Régional et Général, demande de pétitions aux SPA des Caraïbes, aux SPA nationales et internationales, renseignements donnés par nos informateurs sur notre répondeur. Nous ignorions votre existence, et vous la nôtre apparemment ; notre credo

étant de protéger tous les animaux. En 2004, nous avons modifié nos statuts pour être en mesure de nous porter partie civile dans tous les cas de braconnage, ce pour la faune sauvage, et pour les espèces protégées ou non. Comme vous, nous croyons beaucoup au travail des associations et à la mobilisation des bénévoles en sachant que l'union fait la force. Aussi sommes-nous ravis de vous avoir ouvert nos colonnes. Tous nos vœux vous accompagnent pour vos projets.

Propos recueillis par : *Marie-Aude (B & NB)*

3 Structures : Bois, 100% PVC ou Béton

relaxez-vous

716, chemin de Morne Bourg - 97170 Petit-Bourg
Tél : 05 90 26 75 17 - GSM : 06 90 56 03 56 - Fax : 05 90 26 82 73 - www.sunpiscine.com

SERIVER
atelier de sérigraphie

Autocollants

Casquettes

Marquage Tampographie

Fanions

Objets Publicitaires

25 A Imm. les Jardins de Houelbourg - Z.I. de Jarry - 97122 BAIE-MAHAULT
Tél : 0590 26 04 75 - Fax : 0590 95 23 65
Port : 0690 58 74 82 - Email : seriver.gp@wanadoo.fr

Restaurant Pizzeria LE LEZARD VERT

Route de la Lézarde
0590 94 39 35

97170 PETIT BOURG
GUADELOUPE

MCG
assur'prévoyance

VOTRE ASSURANCE AUTO - HABITATION PAR PAIEMENT MENSUEL

Mais aussi l'EPARGNE - RETRAITE - PREVOYANCE

EPARGNE
En versements libres à partir de 45€/mois minimum.
- Pour un projet immobilier
- Les études de vos enfants ou petits enfants
- Pour vous constituer un capital

RETRAITE
Avec ACTIVE PATRIMOINE, prévoyez votre complément de retraite avec 60€ minimum.

PREVOYANCE
Une assurance décès (perte totale irréversible d'autonomie) pouvant aller de 3000€ à 75000€ Suivant votre âge : à partir de 18,28€/an.

GARANTIR L'AVENIR DE VOS PROCHES
Epargnez pour le versement d'un capital en cas de décès. Capital garanti de départ 7500€ minimum.

INFORMATIONS ET DEVIS GRATUITS
AUTO - HABITATION - RESPONSABILITE CIVILE
RACHAT DE CREDIT - CREDIT IMMOBILIER - DEFISCALISATION

Tél: 05 90 82 56 50
3 QUAI FOULON - 97110 POINTE A PITRE

Je souhaiterais avoir des renseignements sur vos produits, sans engagement de ma part.
NOM : PRENOM : TEL. :
ADRESSE :

Oui, je suis intéressé(e) par le plan d'épargne et retraite que propose MCG assur'prévoyance

www.guadeloupe-info.com

SIMM INVEST GUADELOUPE

- Administration d'immeubles
- Syndic de copropriété
- Transactions immobilières
- Achat - Vente - Location

7 centre Saint John Perse
97110 Pointe-à-Pitre

Tél. : 05 90 21 40 10
Fax : 05 90 21 20 72

SARL SAINT-CLAUDIENNE

- Peintures
- Etanchéité
- Revêtement

Jacques DATTAS

Villa Cristobal
2524 bis Chemin de Montebello
97 170 Petit-Bourg

Tél. : 05 90 95 42 82
Fax : 05 90 94 80 46

Educateur Comportementaliste pour chiens

Vu comme ça, moi aussi j'en ris mais voyons les choses d'un autre œil:

- Où vivent nos cabots maintenant ?
- Que mangent les toutous de nos jours ?
- Qui est propriétaire de chien aujourd'hui ?

Autant d'anodines questions qui nous permettent de savoir pourquoi environ 1 000 000 de morsures, et autant de soucis chaque année dans notre pays.

Notre amitié avec la gente canine date tout de même d'environ 12000 ans, elle a rarement posé problème. Alors pourquoi tant d'attaques et autres morsures causés par les chiens dans nos sociétés ces dernières années ?

Parce que ce fidèle complice de l'évolution humaine a franchi un pas de plus dans notre intimité.

Depuis les années 50 le chien occupe une place à part entière dans le foyer humain. L'industrialisation et l'urbanisation qui s'en est suivi, a donné à notre canidé adoré la place du «petit dernier» de la famille . Aujourd'hui Médor squatte le canapé du salon toute la journée au 6ème étage du bâtiment E.

Depuis que nous avons déserté le clan familial et nos campagnes Médor ne mange plus les repas après tout le monde, il est servi avant, c'est le côté pratique des aliments préparés (croquettes, patées...).

De même ce n'est plus l'apanage du maître-chien, du pompier secouriste, du policier ou du berger que de posséder un magnifique animal. Mr Tout le monde peut acheter ses 70 kgs de chiens s'il le désire.

Or ces changements d'habitudes dans notre quotidien ne sont pas du tout en cohésion avec les règles la hiérarchie canine : de ce fait Médor aurait tendance a se prendre pour



le chef de famille!!

C'est une des explications à nos problèmes. Sans compter que le marché du chien est aujourd'hui un super business de 8 800 000 chiens en France en 2007.

Baucoup d'éleveurs ne sont que de simples commerçants voulant profiter de ce marché. Ils nous vendent des chiots trop souvent atteints de troubles du comportements (non imprégnation à l'Homme, syndrome du chenil, etc...)

Si vous souhaitez que votre Chihuahua n'urine pas tous les matin sur votre oreiller, si vous ne voulez pas que votre Cane Corso saute sur bébé dans son maxi cosy ou que belle maman soit en sécurité avec votre pitbull, n'oubliez pas de vous former un minimum à l'éducation canine auprès d'un professionnel.

Il faut connaître les bases du comportement canin pour jouer dans la cour des chiens! Lassy « Bon et célèbre chien de famille » c'est avant tout un binôme Maître/Chien qui se comprend, se respecte et se rend des services mutuels.

Caroline Tarlier.

CASINO DE ST FRANÇOIS



80 MACHINES À SOUS
TOULETTES AMÉRICAINS
STUD-POKER
RESTAURANT, ANIMATIONS
KARAOKÉ, SOIRÉES DIVERSES...

Et du côté de la loi ?

J.O n° 283 du 6 décembre 2005 page 18816 texte n° 36

Décrets, arrêtés, circulaires

Textes généraux

Ministère de l'écologie et du développement durable

Arrêté du 14 octobre 2005 fixant la liste des tortues marines protégées sur le territoire national et les modalités de leur protection

NOR: DEVN0540395A

Le ministre de l'agriculture et de la pêche, le ministre de la culture et de la communication, le ministre de l'écologie et du développement durable et le ministre des petites et moyennes entreprises, du commerce, de l'artisanat et des professions libérales,

Vu la directive du Conseil 92/43/CEE du 21 mai 1992 concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages ;

Vu le règlement (CE) n° 338/97 du Conseil du 9 décembre 1996 relatif à la protection des espèces de faune et de flore sauvages par le contrôle de leur commerce ;

Vu le code de l'environnement, notamment ses articles L. 411-1 à L. 412-1 et R. 411-1 à R. 412-7 ;

Vu le décret n° 78-959 du 30 août 1978 modifié portant publication de la convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction ;

Vu l'arrêté du 30 juin 1998 fixant les modalités d'application de la convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction et des règlements (CE) n° 338/97 du Conseil européen et (CE) n° 939/97 de la Commission européenne ;

Vu l'avis du Conseil national de la protection de la nature en date du 27 octobre 2004,

Arrêtent :

Article 1

Le présent arrêté s'applique aux espèces de tortues marines suivantes :

- Tortue luth (*Dermochelys coriacea*) ;
- Tortue caouanne (*Caretta caretta*) ;
- Tortue olivâtre (*Lepidochelys olivacea*) ;
- Tortue de Kemp (*Lepidochelys kempii*) ;
- Tortue imbriquée (*Eretmochelys imbricata*) ;
- Tortue verte (*Chelonia mydas*).



**Qui s'y frotte,
s'y pique !**

Article 2

On entend par spécimen tout oeuf de tortue et toute tortue, vivants ou morts, ainsi que toute partie ou tout produit obtenu à partir de l'oeuf ou de la tortue.

Est réputé prélevé dans le milieu naturel tout spécimen dont le détenteur ne peut justifier qu'il est issu d'un élevage dont le cheptel a été constitué conformément à la réglementation en vigueur au moment de l'acquisition des animaux.

Article 3

- Sont interdits, sur tout le territoire national et en tout temps :

- la destruction, l'altération ou la dégradation du milieu particulier des tortues marines ;

- la destruction ou l'enlèvement des oeufs et des nids ;

- la destruction, la mutilation, la capture ou l'enlèvement, la perturbation intentionnelle des tortues marines.

II. - Sont interdits, sur tout le territoire national et en tout temps, la détention, le transport, la naturalisation, le colportage, la mise en vente, la vente ou l'achat, l'utilisation, commerciale ou non, des spécimens de tortues marines prélevés :

- dans le milieu naturel du territoire métropolitain de la France ou du département de la Guyane, après le 17 août 1991 ;

- dans le milieu naturel du département de la Guadeloupe, après le 19 novembre 1991 ;

- dans le milieu naturel du département de la Martinique, après le 26 mars 1993 ;

- dans le milieu naturel du reste du territoire national, après le 7 décembre 2000 ;

- dans le milieu naturel du territoire européen des autres Etats membres de l'Union européenne, après la date d'entrée en vigueur de la directive du 21 mai 1992 susvisée.

► Quelques chiffres



Quelques chiffres concernant une des 2 fourrières. La fourrière de l'Alliance est la seule à nous adresser par fax tous ses rapports d'intervention avec le nombre de chiens capturés (chiennes, chiots) leurs caractéristiques selon leur race, couleur, particularités, âge approximatif port d'un collier ou pas, marques, cicatrices.

Tous ces détails ont une énorme importance; cela nous permet d'orienter immédiatement les personnes qui nous appellent et qui ont perdu leur animal. Si l'animal à été ramassé par la fourrière, les propriétaires peuvent immédiatement aller le récupérer. Ce qui n'est pas le cas avec Action Plus, la fourrière de Gourbeyre, aucune information ne filtre de leur action, nous n'avons même pas pu obtenir d'eux la liste des communes qui ont signé avec eux.

Les chiffres que nous allons donner sont ceux que nous avons établi de ces rapports d'intervention et ne concernent que la fourrière de l'Alliance.

2006

Du 13 Novembre au 31 Décembre

- 107 chiens ramassés
- 42 mâles, 38 femelles, 27 chiots.

2007

Du 4 Janvier au 11 Mai

- 250 chiens ramassés
- 71 mâles, 74 femelles, 99 chiots, 6 chatons.

Il faut enlever de ces chiffres la quarantaine d'adoptions que la fourrière de l'Alliance nous a permis de réaliser. Néanmoins, ces chiffres nous renforcent dans ce qui a toujours été notre credo:

Pas de limitation des populations canines sans ces 3 volets: euthanasie.

stérilisation des populations canines errantes.

refuges.

Nous avons fait venir en 1997 le spécialiste mondial de l'O M S (Organisation Mondiale de la Santé) le Docteur François-Xavier MESLIN. Ce chercheur a travaillé avec son équipe dans tous les pays et îles, y compris ceux du tiers monde pour savoir comment limiter les chiens errants, un guide a été édité par l'O M S et seuls les 3 volets cités précédemment arrivent à endiguer les populations errantes.

Or la Guadeloupe stérilise les chiens de propriétaires ! (Et encore, rien de ce que nous avons demandé, stérilisation gratuite ou presque pour étudiants, chômeurs, RMIstes.), et toujours pas de refuge.

On tue en Guadeloupe, c'est tout. Cette euthanasie va détruire la race créole; on n'empêche pas par ce procédé que créoles et molosses se reproduisent déjà. Sur Jarry,

presque tous les chiens errants sont molossoïdes, nous n'aurons plus bientôt de bergers des cannes. Beaucoup de molosses de 1ère et 2ème catégorie impropres aux combats de chiens et à la reproduction sont délaissés dans les décharges par les propriétaires indécents qui n'ont jamais mis leur animal aux normes légales.

Donc, bilan, 250 chiens en moins de 6 mois. Avec la fourrière de Gourbeyre, on peut considérer que ces chiffres sont au moins équivalents (la rumeur supposerait qu'ils soient plus élevés).

- 500 chiens en moins de 6 mois, soit plus de 1000 chiens par an.

Une autre fourrière est prévue au Nord Grande-Terre, une à Marie-Galante et une à St-Martin.

Pas un seul refuge n'est prévu. Quelle idiotie, une fourrière à Marie Galante avec cet argent on pourrait faire un refuge ! Au moins la Guadeloupe ne serait pas en pleine inégalité. Puisque normalement, la loi stipule qu'il ne peut y avoir de fourrière sans refuge.

Cela fait 20 ans que nous dénonçons cela, nous n'avons jamais été entendus. J'ai été menacée d'être sur un siège éjectable si je continuais à dire ce que le monde entier a compris et tente de faire.

Je peux accepter d'être un psychologue errant, un chercheur errant, mais désolée, je continuerai à réclamer pour la Guadeloupe des solutions humaines et légales: refuge et stérilisation des chiens errants.

Sachez qu'un chien stérilisé et relâché garde son territoire et refuse l'entrée à tout congénère, donc plus de phénomène de meutes, donc plus de nuisances dues aux périodes de reproduction.

150 € l'euthanasie d'un chien actuellement, la stérilisation d'une chienne 86 € avec l'identification. A vos porte-monnaie, Messieurs et Mesdames les contribuables, car comment allez vous arrêter les abandons et les chiots sevrés dont on se débarrasse.

Croyez- moi, c'est le tonneau des Danaïdes. C'est sans fin, l'euthanasie, sans parler de l'image que la Guadeloupe donne à l'extérieur.

Il y a décidément des choses que je ne comprendrai jamais chez l'humain. C'est faire fi de travaux de recherche universellement reconnus, c'est une vision étriquée où l'être humain ne gère que le court terme, se riant de ce qu'est pour la vie et les lois de la nature: une gestion sur le long terme. Ce que vivent les animaux, ce sont les mêmes risques que subira l'homme : on le voit avec l'effet de serre et le réchauffement climatique

On priorise, le profit, et l'économie, c'est du court terme. Et ceux qui sont nantis pensent qu'ils seront à l'abri des inconvénients dans le long terme grâce à leur fortune. Et si un nouveau crash boursier arrivait ? que feront-ils de leurs biens ?

Respect pour la vie, pour la nature et de grâce un peu d'intelligence !

Un petit moment de détente !

Petites pages de grande musique et de grand cinéma pour nos bêtes... (collectés par Alain GOUSPY)

- «Baballe du chienchien à sa mémère» de Beatriz Ferreyra
- «Prairie du chien» de Scott Fields
- «Temps de chien» (film) de Christian Gaubert
- «Les petits chiens savants» (flûte, piano) de Raymond Guiot
- «Mr Prokofiev promène son petit chien» de Georges Hugon
- «La cabane su'l chien» de Marc Lauras
- «Le chien dans la vitrine» d'Henry (Bob) Merrill
- «Des chiens dans la neige» (film) d'Alain Mouysset
- «6 chiens de cirque, 6 pianos» de Juliet Kiri Palmer
- «Le chien» (flûte) de Mirabelle Roosenburg
- «Les chiens qui suivent les enterrements» de Jean-Paul Roseau
- «Merci mon chien» (film) de Philippe Roueche
- «Chien Still» de Peter Schaefer
- «Chiens» de Germaine Tailleferre
- «Entre chien et loup» (film de 1991) de Denis Uhalde
- «Les chiennes du silence» (film) de Charlie Vallone
- «Chiens de paille» d'Elsa Barraine
- «Le trésor des îles Chiennes» (film de 1991) de Belsen-Haumont
- «Le chien à la mandoline» d'André Chailleur
- «Chien et chat» (film de 1992) d'Etienne Chicot
- «Chiens égarés» de Mohammad Darwishi



Qui a dit que la gazette n'était pas un moyen de se cultiver !

A vos plumes, écailles, et poils!

Et pour faire rire

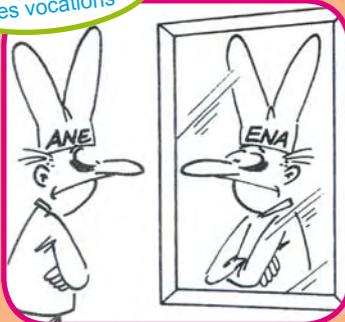
Questions d'enfants



comment naissent les vocations

- Pourquoi n'y a-t-il pas de nourriture pour chat avec goût souris ?
- Pourquoi les moutons ne rétrécissent pas quand il pleut ?
- Pourquoi le chat a-t-il quatre pattes ? :

Deux devant pour courrir et deux derrière pour freiner AH AH AH !!!



Charade

Mon premier cri : «Miaou miaou»
Mon deuxième : court dans les égouts
Mon troisième : est après «UN»
Mon tout c'est ce que tu essaies de résoudre !

BLAGUES !!

Un facteur vient de déposer une lettre recommandée dans un pavillon. Après avoir sonné en vain, il s'apprête à ouvrir la grille quand il voit sur la porte un écriteau ou l'on peut lire : **ATTENTION PERROQUET MECHANT**

Le facteur se dit qu'un perroquet ne peut pas être bien dangereux... Il ouvre la grille et entre. A ce moment là, le perroquet du haut de son perchoir, crie : « **REX ATTAQUE !!** »

**BLAGUES !!
BLAGUES !!
BLAGUES !!**

- Un monsieur pose des panneaux « attention au chien » dans son jardin. Son voisin lui demande :
 - « Pourquoi toutes ces pancartes ? ton chien est tout petit ! »
 - « Justement c'est pour qu'on ne l'écrase pas !!! »

- Deux chiens se promènent. Tout à coup, l'un deux se met à frétiller :
 - « Tu as vu un réverbère tout neuf ! ça s'arrose »

Pour paraître dans La Gazette des Animaux dans le prochain numéro (Mai / Juin / Juillet 2007)

Vous devez nous envoyer, avant le 30 Août 2007 une photo en format numérique (en haut définition 300DPI ou 300PPP) et votre texte, accompagnés de votre règlement à l'ordre :

ID. COMMUNICATION

Centre d'Affaires Web-43 Faubourg Alexandre Isaac-97110 Pointe-à-Pitre

Tél. : 0590 48 28 50 Fax : 0590 48 28 60

e-mail : id. co@voila. fr

Tarif pour 1 parution :

1 module : (45mm x 50mm) : 180€ ttc

2 modules : 310€ ttc

3 modules : 380€ ttc



AIDÉZ-NOUS !

BULLETIN D'ADHESION

pour que nous puissions continuer à éviter ça !!



M. / Mme / Mlle : Prénom :

Adresse :

Code postal :

Bureau distributeur :

Profession : Tél.

Je règle ma cotisation à l'ordre de la S.P.A.G par :

- Chèque bancaire
 Chèque postal

DATE :

SIGNATURE :

J'ai bien noté qu'un reçu me sera adressé en même temps que ma carte de membre à la réception de ce bulletin accompagné du règlement.



A renvoyer à la SPAG accompagné de votre règlement : S.P.A.G - B.P. 329 - 97 183 - ABYMES PRINCIPAL

*Pour aider à les protéger
quand ils découvrent le monde.*



NOUVEAU Pedigree® Professional nutrition

LES BIENFAITS DE LA NATURE, AU COEUR DES INGRÉDIENTS.

Pedigree® Professional Nutrition est une nouvelle ligne de croquettes conçues pour répondre aux besoins spécifiques des chiens. 6 menus complets dont les ingrédients actifs puisés dans la nature contribuent à la bonne santé des chiens au cas par cas.

Ainsi la recette Junior Protection privilégie les protéines issues des viandes de poulet pour contribuer à une croissance harmonieuse des chiots, tandis que la vitamine E issue des céréales complètes aide à renforcer leurs défenses naturelles.

En vente exclusivement en magasins spécialisés : animaleries, jardinerie, libres-services agricoles, grandes surfaces de bricolage...



Pedigree. Une affaire de chiens.